REUNION COMMISSION du 12 JUIN 2015 A MEUNG SUR LOIRE (salle de réunion centre de loisirs)

Etaient présents :

MEMBRES - Sylvain GORAU - Gérard DEZECOT - Didier PERRUCHE

Excusé: Thierry TOURETTE – Frédéric POINCLOUX

COMITE DIRECTEUR

- Daniel LEBERT

CLUBS - Amicale de Neuville aux Bois, ASPTT Orléans, Braquet Abbatien, CSM Sully Cyclisme, Infosport Loiret, Meung Cyclisme, Nevoy Sports, US Bonny s/Loire, US Poilly Cyclisme, VC Beaumont-Boësses, St Jean de la Ruelle cyclisme.

Excusés: ASCO, AS Menestreau, USM Montargis, USM Saran, CS Abraysien, Entente sportive Conflans, US St Cyr en Val, VTT Mardié.

Avec 10 clubs présents la séance est ouverte à 19 heures.

Gérard DEZECOT se propose de rédiger le compte rendu de réunion.

1. ADHESIONS, MUTATIONS, DESCENTES

ADHESION 12/06/2015

nom	prénom	club	catégorie demandée	catégorie classée
AVIEGNE	Gérard	VC Courcy aux < loges	3	3

DESCENTE 12/06/2015

nom	prénom	club	catégorie actuelle	catégorie demandée	avis
PINTHIER	Patrick	ASPTT ORLEANS	3	GS	favorable

Le coureur Francis HENRIET de Nevoy Sports qui souhaite descendre en catégorie GS avec seulement deux participations aux épreuves 2015 est invité à présenter un formulaire de descente qui sera étudié lors de la prochaine réunion.

Le club de l'Amicale de Neuville présente deux demandes de descente :

Olivier BRUSSEAU de 2 en 3 : Les clubs proposent que le coureur participe encore à deux courses pour pouvoir juger.

Pascal OLANIER de 3 en GS : Les clubs proposent que le coureur participe encore à une course pour pouvoir juger.

Il est rappelé aux clubs que les demandes à la Commission se font souvent trop tardivement. Les élus n'ont pas le temps nécessaire avant les réunions pour traiter les dossiers.

2. MONTEES EN CATEGORIE SUPERIEURE

Walid CHARNI, Infosport Loiret de 3 en 2 Erwan DEPARTOUT, ASPTT Orléans de 3 en 2 Didier DERISSON Cercle Gambetta de 2 en 1

Les coureurs Robert LEROY de l'UC Gien Sport et André IALENTI de l'ASPTT Orléans qui ont marqué des points avant de participer à 5 épreuves sont remontés en catégorie supérieure à la date de leur résultat. Ils pourront néanmoins présenter une demande de descente en respectant les règlements de la Commission.

3. DEPARTEMENTAL CLM

Le CSM SULLY a organisé ce championnat le 10 mai à CERDON DU LOIRET. Organisation très réussie avec la présence de plusieurs spécialistes de la discipline. La moyenne la plus élevée a été enregistré à 45.92 km/h sur 17,91 kms. Le principe d'organiser une course classique l'après-midi semble intéressant.

4. DEPARTEMENTAL ROUTE

Le club de St Jean de la Ruelle Cyclisme a organisé ce championnat le 31 mai à GIDY. Cette organisation a été une réussite malgré une mise en route tardive qui a conduit les organisateurs à travailler dans l'urgence. Au nom de la Commission, Sylvain GORAU présente des remerciements à tous ceux qui se sont investis : les clubs de St Jean de la Ruelle, Nevoy Sports, AS Menestreau, VC Beaumont-Boësses, Infosport, ASPTT Orléans, US Bonny, Amicale de Neuville, ainsi que Gilles BRINON et Daniel CAMARD.

A l'issue des récompenses, Jérémy VONDERLINN de l'ASPTT, (engagé la veille de l'épreuve vers 19h) ne comprenait pas l'absence de maillot de champion départemental pour la catégorie des 17-19 ans. Il lui a été expliqué par les membres de la Commission que le règlement validé par les clubs avait été appliqué.

Dérogations refusées : Tony DELALLEAU, Samuel CADALEN, Hassan ISSANGAR.

Bryan BARON a participé au départemental alors qu'il avait participé à trois courses seulement. Didier PERRUCHE a expliqué qu'il avait à cœur d'aider ce jeune et qu'il lui avait confié un rôle de signaleur. A l'unanimité les clubs ont voté favorablement pour son inscription au régional.

Romain PERRUCHE avait adressé une question écrite : Peut-on porter sur les épreuves route le maillot de champion départemental de cyclo-cross ? La réponse donnée est NON car il s'agit de disciplines différentes.

5. REGIONAL ROUTE

La liste des engagés est close avec 188 engagés. Avant l'ouverture de la réunion la Commission avait accepté sur présentation d'un certificat médical, l'engagement de Eric AVRIL qui, pour cause de blessure n'avait pas pu participer au départemental.

Dérogation refusée : Alain BONNIN.

6. LA RONDE DU LOIRET

Gilles BRINON fait un résumé de cette épreuve qui s'est déroulé les 6 et 7 juin avec 220 coureurs. Il précise que cette année la recherche de signaleurs fut très compliquée. Il a pu répondre à quelques questions concernant la sécurité, le fléchage, les motos, les classements et le site internet. Il est rappelé que seuls les véhicules avec plaque de La Ronde sont autorisés à suivre les pelotons.

7. CATEGORIES GSA ET GSB

Gérard DEZECOT explique qu'il a écrit à l'UFOLEP National à l'attention de Monsieur MANUEL en accord avec ses collègues de la commission. Il donne lecture de ce courrier qui relate les problèmes des GSA et GSB et réclame le regroupement de ces deux catégories pour l'année 2016.

A ce jour les instances de l'UFOLEP n'ont pas fourni de réponse.

8. CYCLO-CROSS

Didier PERRUCHE propose de contacter les départements voisins pour connaître leurs dates d'épreuves avant de faire un projet de calendrier pour le Loiret.

9. Questions diverses

Didier PERRUCHE aborde la question des subventions régionales pour l'organisation des championnats régionaux. La subvention du régional cyclo-cross 2014-2015 n'est pas encore versée. Il semble que les règles ont été modifié mais n'ont pas été diffusé.

Sylvain GORAU indique qu'il a été démarché par Mr DELCOURT de l'UMISEC45 (secouriste). Cette structure contact les clubs de l'Ufolep pour assurer les secours durant les courses. Compte tenu des informations recueillies auprès de la Préfecture et des tarifs fantaisistes il est conseillé aux clubs d'être prudent avant de s'engager.

Le club CSM Sully sur Loire annule l'épreuve du 26 juillet qu'il avait inscrite au calendrier. Cette annulation est le résultat de problèmes liés avec la municipalité de Sully sur Loire et d'un manque d'engagement au niveau du club.

A ce jour la commission a édité 260 cartes cylosportives route.

Les frais de fonctionnement de 50 et 100 euros pour 2015 seront reconduits en 2016.

Le surplus de coupes fourni par le Comité Directeur pour le départemental sera remis en jeu en 2016 sur les épreuves ouvertes aux jeunes.

La réunion annuelle est prévue le 16 octobre et Didier PERRUCHE s'occupe de réserver une salle sur POILLY LEZ GIEN.